

Datation : *ca* 375-350 : la réduction de la diphtongue *ei* à *e* long fermé en attique est un phénomène strictement phonétique et indépendant de la réforme alphabétique de 403/2 : il a permis la notation commode de *e* long fermé par EI, et s'est produit sous la génération qui a suivi la réforme alphabétique, soit *ca* 400-375. Style du IV^e s., sans signes d'évolutions postérieures.

ἐνγένειτα[ι] ;

Accentuation Lhôte

Faut-il que cela soit possible ?

Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un subjonctif délibératif, mais plutôt d'un subjonctif d'appréhension, cf. Humbert, *Syntaxe* § 184, lequel s'emploie généralement avec une négation, mais on a relevé plusieurs exemples, dans notre corpus, sans négation. Le consultant exprime son indignation face à un événement, et attend du dieu une condamnation formelle du responsable.

La forme est thessalienne, car en bétien, on attendrait ἐνγένειτη = att. ἐγγένηται : dès la période de transition qui précède l'adoption définitive de l'alphabet ionien en Béotie, on trouve H pour αι, comme dans ΘΕΒΗ pour Θηβαίων sur des monnaies. Sur les inscriptions en alphabet réformé, αι est presque toujours noté H : ḥ = αι, κή = καί, χῆρε, Ἡσχύλος, etc.

Seul le consultant, et Zeus Naios, connaissaient le sujet de la question, ce qui n'empêchait pas le prêtre d'y répondre, par exemple par un tirage au sort. Plusieurs cas de ce type se rencontrent dans le corpus.